

Date d'approbation

CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° de résolution

R08-09-49

Dernière modification

COMITÉ EXÉCUTIF

No de résolution

2019.04.23

CE18-19-50

Date d'abrogation

No de résolution

**LISTE DES FRAIS RELIÉS À CERTAINES ACTIVITÉS
FACULTATIVES ET AUTRES FRAIS**

(Partie V du Règlement no 6)

Table des matières

Frais pour certaines activités facultatives.....	2
Activités socioculturelles	2
Activité communautaire	2
Activités sportives.....	3
Frais reliés à des cours spécifiques	3
Autres frais.....	4
Frais administratifs	4
Bibliothèque et centres de documentation de l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie	5
Résidence des étudiants et des étudiantes	5
Tarifs de location	5
Frais pour la perte de clé	5
Stationnement Pavillon central / Pavillon de l'ÉNME à Victoriaville / Pavillon de l'INAB	6
Stationnement Pavillon de l'ÉNME à Montréal.....	6
Salle de conditionnement physique	6
Fondation du Cégep.....	6
Pavillon d'activités physiques	7
Coût d'inscription pour les gymnases.....	7
Montage de raquette.....	7
Location d'équipement de plein air	8
Location d'équipement de sports sur glace	10
Location d'équipement divers	11
Coût de remboursement des articles perdus	11
Révision et entrée en vigueur	12
Mises à jour.....	12

Frais pour certaines activités facultatives

Activités socioculturelles

- | | |
|---|------------------------|
| • Cégeps en spectacle : inscription variable jusqu'à 20 \$ selon le budget alloué chaque année + 10 billets à vendre à 8 \$ | Entre 80 \$ et 100 \$ |
| • Comédie musicale : inscription variable jusqu'à 20 \$ selon le budget alloué chaque année + 15 billets à vendre à 10 \$ | Entre 150 \$ et 170 \$ |
| • Théâtre : inscription si participation à l'intercollégial de théâtre
10 billets à vendre à 5 \$ | 50 \$ |
| • Ateliers d'ébénisterie | Entre 5 \$ et 100 \$ |
| • Ateliers socioculturels | Entre 15\$ et 35\$ \$ |
| • Concours sculpture sur neige | 100 \$ |
| • Improvisation inscription
(si participation à un tournoi intercollégial) | 50 \$
50 \$ |
| • Esports | Entre 100 \$ et 300 \$ |
| • Sculpture | 50 \$ |
| • Tressage de fond de siège et cannage | 35 \$ |
| • Vitrail | 70 \$ |
| • Atelier de tournage sur bois | 35 \$ |
| • Cours de musique (guitare, batterie, piano, ...) | Entre 50\$ et 75 \$ |

Activité communautaire

- | | |
|----------------|-------|
| • Gala méritas | 15 \$ |
|----------------|-------|

Activités sportives

• Frais des activités du programme intercollégial de football (ensemble Vulkins, valeur de 150 \$)	500 \$
• Frais des activités du programme intercollégial pour le soccer extérieur et le cross-country (ensemble Vulkins, valeur de 25 \$)	200 \$
• Frais des activités du programme intercollégial pour le rugby, natation, badminton, basketball, volleyball et cheerleading (ensemble Vulkins, valeur de 25 \$)	250 \$
• Frais des activités du programme intercollégial pour le soccer intérieur, pour le 1 ^{er} sport (ensemble Vulkins, valeur 25 \$)	150 \$
• Pour le 2 ^e sport de l'athlète	100 \$
• Frais des activités du programme intercollégial pour un 2 ^e sport (ensemble Vulkins non inclus)	125 \$
• Frais des activités des programmes intramuros :	
○ Hockey : par joueur ou par joueuse	75 \$
○ Hockey de terrain « dek hockey » : par joueur ou par joueuse	35 \$
○ Multi-cardio et yoga	
1 fois par semaine	40 \$
2 fois par semaine	60 \$

Frais reliés à des cours spécifiques

• Frais reliés au cours de français - sortie théâtre	60 \$
• Frais reliés au programme Techniques de comptabilité de gestion – activité Place à la relève	60 \$
• Frais reliés au programme Arts, lettres et communication – activité à déterminer	60 \$
• Frais reliés au cours d'éducation physique – activité de plein air à définir	60 \$
• Frais reliés au programme Soins infirmiers -3 activités à déterminer	60 \$

(L'étudiant ou l'étudiante paie sa nourriture, ses équipements et les frais d'entrées sur les sites d'activités)

Autres frais

Frais administratifs

- Modification d'horaire par le portail Omnivox 20 \$
- Modification d'horaire par un API 25 \$
- Copie de plan de cours 10 \$/cours, max. 50 \$
- Programme d'alternance travail/études 100 \$/stage
Ce montant est non remboursable si l'étudiante ou l'étudiant a commencé son stage ou s'il annule son stage.
À compter du 30 mars, un montant maximum de 75 \$ sera remboursé à l'étudiante ou à l'étudiant, si aucun milieu de stage n'est disponible pour l'étudiante ou l'étudiant.
- Impression de documents officiels incluant : 10 \$
 - Relevés d'impôt pour frais de scolarité (T2202A et Relevé 8)
 - Relevé de notes officiel (dossier actif)
 - Relevé de notes officiel (dossier inactif)
 - Attestation/preuve de fréquentation scolaire (sauf celle requise par une loi)
- Impression d'attestation/preuve de fréquentation scolaire par le portail Omnivox 5 \$
- Formulaire à remplir pour attestation/preuve de fréquentation scolaire 10 \$
- Envoi du diplôme par courrier prioritaire avec signature 15 \$
- Envoi d'une photocopie de diplôme 10 \$
- Pénalité pour chèque sans provision 25 \$
- Demande de remboursement de frais de scolarité, de droits afférents et de toute autre nature 5 \$
- Frais bancaires lors de transfert d'argent de pays à pays 15 \$
- Analyse de dossier inactif pour sanction d'études 100 \$
- Analyse de dossier en vue d'équivalence ou de substitution d'un cours 20 \$/cours - max. 100 \$
- 2^e agenda 10 \$
- 2^e carte étudiante 10 \$

Bibliothèque et centres de documentation de l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie

- Amendes en cas de retard
 - Par document, par jour 0,25 \$
 - Par matériel audiovisuel, par jour 5 \$
- Détérioration de documents ou de matériel audiovisuel
 - Coût de la réparation ou du remplacement + 10 \$ de frais administratifs, par document ou par équipement audiovisuel
- Perte de documents ou de matériel audiovisuel
 - Coût du remplacement + 10 \$ de frais administratifs, par document ou par équipement audiovisuel
- Photocopies : par page 0,10 \$
- Impression à partir d'un poste informatique, par page 0,15 \$

Résidence des étudiants et des étudiantes

Tarifs de location	Coût mensuel du loyer	
	10 mois	12 mois
• Chambre privée	310 \$	285 \$
• Chambre double		
1 locataire	355 \$	330 \$
2 locataires (coût/locataire)	270 \$	245 \$
• Chambre privée avec toilette et douche	360 \$	335 \$
• Appartement		
1 locataire	390 \$	365 \$
2 locataires (coût/locataire)	305 \$	280 \$
Frais pour la perte de clé		
• Boîte postale		15 \$
• Porte de chambre ou porte d'accès à la résidence		30 \$
• Ouverture de porte – après trois demandes		5 \$
• Ouverture de porte – après cinq demandes		10 \$

Stationnement Pavillon central / Pavillon de l'ÉNME à Victoriaville / Pavillon de l'INAB

- | | |
|---|--------------------------------|
| • Annuel (16 août au 14 mai) | 139 \$ |
| • Session (16 août au 31 décembre et 1 ^{er} janvier au 14 mai) | 91 \$ |
| • Mensuel (par mois calendrier) | 27 \$ |
| • Billet d'horodateur | 1.50 \$/heure
Max.6 \$/jour |

Stationnement Pavillon de l'ÉNME à Montréal

- | | |
|---|---|
| • Annuel – intérieur (16 août au 14 mai) | 535 \$ |
| • Session – intérieur (16 août au 15 janvier et 16 janvier au 14 juillet) | 321 \$ |
| • Billet d'horodateur - extérieur | 3 \$/heure
10 \$/12 heures |
| • Billet d'horodateur – intérieur | 9 \$/soir de semaine
9 \$/jour de fin de semaine |

Salle de conditionnement physique

- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| Étudiant et étudiante du cégep | 50 \$/session
60 \$/année |
|--------------------------------|------------------------------|

Fondation du Cégep

- | | |
|---|--------------|
| • Étudiante ou étudiant inscrit à l'enseignement régulier rattaché à l'Association des étudiantes et étudiants du cégep de Victoriaville | 8 \$/session |
| • Étudiante ou étudiant inscrit à l'enseignement régulier rattaché à l'Association étudiante de l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Montréal | 8 \$/session |
| • Étudiante ou étudiant inscrit à la formation continue créditée à temps plein, tant à Victoriaville qu'à Montréal | 8 \$/session |

L'étudiante ou l'étudiant qui ne désire pas contribuer à la campagne de financement de la Fondation du Cégep de Victoriaville ou qui désire avoir de plus amples informations sur cette contribution doit contacter M^{me} Joann Hamel, directrice générale de la Fondation : par téléphone au 819 758-6401, poste 2402, par courriel à hamel.joann@cegepvicto.ca ou se présenter au local E-102b en avant-midi.

Pavillon d'activités physiques

Coût d'inscription pour les gymnases

(non inclus : salle de musculation)

- Panier (incluant serviette, bas, culotte, gilet et cadenas)

Prix de location

10 \$/session

Le dépôt de 15 \$ sera remis à la fin de l'abonnement conditionnellement au respect des conditions par l'utilisateur

Usagers occasionnels	À la séance	5 séances	10 séances
Étudiante ou étudiant extérieur	5 \$	20 \$	35 \$

Montage de raquette

	Fond complet avec fil		Fond complet sans fil	
	Membre	Non membre	Membre	Non membre
Badminton	13 \$	15 \$	8 \$	10 \$
Tennis			8 \$	10 \$
Intercollégial tennis et badminton	10 \$		Gratuit	

N.B. Un coût minimum de 2 \$ est facturé pour une réparation

Location d'équipement de plein air

Équipements disponibles	Membre			Non membre		
	1 jour	3 jours	5 jours	1 jour	3 jours	5 jours
Sac de couchage (incluant le drap de coton, l'isolant et le bivouac si nécessaire)	5 \$	10 \$	18 \$	8 \$	16 \$	25 \$
Isolant de sol	1 \$	3 \$	4 \$	2 \$	4 \$	8 \$
Bivouac	1 \$	3 \$	4 \$	2 \$	4 \$	8 \$
Sac à dos	5 \$	10 \$	18 \$	8 \$	16 \$	25 \$
Sac guidon	2 \$	4 \$	8 \$	3 \$	6 \$	12 \$
Sacoche arrière	3 \$	6 \$	12 \$	5 \$	10 \$	20 \$
Support arrière	2 \$	4 \$	8 \$	3 \$	6 \$	12 \$
Réchaud	2 \$	4 \$	8 \$	3 \$	6 \$	12 \$
Ensemble pour terrain de volleyball extérieur (poteaux, filets, lignes et ballons)	5 \$	10 \$	18 \$	10 \$	20 \$	35 \$

Ski de fond	Membre		
	1 jour	3 jours	5 jours
Skis de fond (ensemble)	10 \$	25 \$	40 \$
Skis de fond	5 \$	11 \$	20 \$
Bâtons	3 \$	8 \$	12 \$
Bottes	3 \$	8 \$	12 \$

Forfait camping	Seul			En couple (Sac de couchage, sac à dos, isolant et bivouac en double)		
	1 jour	3 jours	5 jours	1 jour	3 jours	5 jours
Tente, sac de couchage, réchaud, sac à dos, isolant de sol, bivouac	20 \$	40 \$	70 \$	30 \$	70 \$	115 \$

Forfait explorateur hiver	Seul			En couple (Sac de couchage, sac à dos, isolant, bivouac et skis de fond en double)		
	1 jour	3 jours	5 jours	1 jour	3 jours	5 jours
Tente, sac de couchage, réchaud, sac à dos, isolant de sol, bivouac et ensemble de ski de fond	25 \$	55 \$	90 \$	45 \$	105 \$	155 \$

Forfait explorateur été	Seul			En couple (Sac de couchage, isolant, bivouac et ensemble de vélo en double)		
	1 jour	3 jours	5 jours	1 jour	3 jours	5 jours
Tente, sac de couchage, réchaud, isolant de sol, bivouac et ensemble de vélo	25 \$	50 \$	85 \$	40 \$	100 \$	150 \$

Location d'équipement de sports sur glace

Équipements disponibles	Tarif de location par jour	
	Membre	Non membre
Équipement complet de joueur	8 \$	15 \$
Équipement complet de gardien	10 \$	25 \$
Bas et gilet	2 \$	3 \$
Rondelle	0,50 \$	1 \$
Bloc de gardien	2 \$	3 \$
Bâton de gardien	2 \$	3 \$
Casque	2 \$	3 \$
Coudes	2 \$	3 \$
Épaulettes de joueur	2 \$	3 \$
Épaulettes et plastron de gardien	2 \$	3 \$
Gants de joueur	2 \$	3 \$
Genouillères de gardien	2 \$	3 \$
Jambières de joueur	2 \$	3 \$
Jambières de gardien	4 \$	6 \$
Jarretières	1 \$	2 \$
Mitaines de gardien	2 \$	3 \$
Pantalon	2 \$	3 \$
Patins de gardien	2 \$	3 \$
Protège-cou	2 \$	3 \$
Support athlétique	2 \$	3 \$

Location d'équipement divers

Équipements disponibles	Membre et non membre
Culotte	1,50 \$
Gilet	1,50 \$
Serviette	1,50 \$
Bas	1,50 \$
Cadenas	1,50 \$
Sifflet	1 \$
Bouteille d'eau (support de 6)	1 \$
Tapis de gymnase	1 \$
Chronomètre	1 \$

Coût de remboursement des articles perdus

Équipement	Membre et non membre
Culotte	10 \$
Gilet	10 \$
Serviette	6 \$
Bas	6 \$
Cadenas	8 \$
Bouteille d'eau	5 \$
Rondelle de hockey	2 \$
Rondelle de hockey bottine	5 \$

Occasionnellement, certaines activités pourront engendrer des frais aux étudiants.

Révision et entrée en vigueur

Le Cégep procède annuellement à la révision de la présente liste. Les modifications qui y sont apportées entrent en vigueur le 1^{er} juillet de chaque année.

Veillez prendre note que certains frais peuvent être éligibles à la *Loi sur la taxe d'accise* et la *Loi sur la taxe de vente du Québec*.

Mises à jour

DATE MODIFICATION	NO DE RÉOLUTION
2011.01.13	RE10-11-43
2012.05.28	CE11-12-75
2013.05.31	CE12-13-73
2013.11.08	CE13-14-17
2014.01.17	CE13-14-34
2014.04.18	CE13-14-53
2015.01.16	CE14-15-25
2015.04.03	CE14-15-33
2016.03.31	CE15-16-39
2017.03.30	CE16-17-40
2018.04.19	CE17-18-43
2019.04.23	CE18-19-50